

Le bien-être et la santé, une ambition clé pour guider le projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Pau

Forts des enjeux mis en exergue lors de l'évaluation du schéma de cohérence territoriale (SCoT), les élus du Grand Pau ont souhaité débiter la construction du nouveau projet par l'identification d'ambitions partagées, qui constitueront un fil d'Ariane pour l'élaboration du projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT). La définition de ces ambitions permettra en outre de souligner les priorités des élus et de solliciter des expertises externes pour y répondre de manière spécifique. Enfin, l'objectif est également de donner davantage de sens au projet pour mieux communiquer auprès du grand public.

Afin de définir ces ambitions, trois séminaires des futurs souhaitables ont été organisés et ont permis de faire émerger 3 scénarios de futurs souhaitables à horizon 2040. Après débat, la ligne politique "**Bien-être et Santé**" a été retenue par les élus pour guider la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Écrite sous la forme d'un récit, la ligne politique définie est la suivante :

Pour assurer le bien-être et la santé de ses habitants, le Grand Pau mise sur une bonne qualité de vie pour tous. Le vivant (l'humain et la biodiversité) est au cœur du projet politique.

*Le territoire du Grand Pau s'engage prioritairement dans **la rénovation et l'optimisation de l'existant**. La préservation et la réhabilitation du bâti ancien, notamment en centre-bourg et centre-ville, constituent un axe fort du schéma de cohérence territoriale (SCoT). Les logements anciens sont réinvestis pour mieux répondre aux besoins actuels. La vacance diminue dans les centralités et les bâtiments agricoles remarquables changent de destination lorsqu'ils n'ont plus d'usage agricole. Les friches sont reconverties et les délaissés valorisés.*

*Des actions d'**amélioration de l'habitat** existant sont engagées pour optimiser le confort des habitants d'un point de vue santé et réduire les passoires énergétiques. Ces actions d'amélioration concernent autant l'ancien que les logements plus récents, parfois inadaptés vis-à-vis des normes de confort actuelles et futures liées au changement climatique.*

*Les rares constructions nouvelles favorisent l'utilisation de matériaux naturels et sont bioclimatiques. La création de petits collectifs est privilégiée avec des espaces communs. Les opérations nouvelles d'aménagement intègrent les critères d'un **urbanisme favorable à la santé** et favorisent la **mixité sociale et fonctionnelle** au sein des quartiers.*

La densification s'opère également sous l'impulsion des particuliers, en fonction de leurs besoins, et dans le tissu urbain constitué (par exemple, dans leur jardin).

*La réhabilitation du tissu existant induit une **revitalisation des centre-bourgs/villes**, qui voient le nombre de **commerce et de services de proximité** augmenter. Les **espaces publics** sont aménagés pour être attractifs et **conviviaux**, et accueillent ponctuellement des services, des marchés de plein air et toute sorte de manifestations éphémères. Les équipements culturels, sportifs et de loisirs sont mutualisés au service du bien-être des habitants. Les cœurs de villes et villages sont ainsi redynamisés et le **lien social** favorisé.*

*Les villes et villages **se végétalisent** et se **désimperméabilisent**, avec la multiplication d'oasis vertes où les habitants peuvent se ressourcer, se rafraîchir, échanger, être au contact de la nature, avoir accès à*

de la nourriture... Le **rapport à la nature est omniprésent**, dans les lieux publics comme dans les espaces privés, ainsi que dans le traitement des limites entre espaces publics et privés.

Le maintien et la restauration de trames vertes et bleues passent par une politique ambitieuse de **renaturation**.

Les mobilités cherchent à être réduites pour **diminuer la pollution de l'air et les nuisances sonores**. En parallèle, les modes actifs, favorables à la santé, sont développés. Des voies vertes sont créées et facilitent les déplacements entre villes/villages au quotidien. Des promenades piétonnes sont aménagées pour favoriser les déplacements de proximité au sein des villes et villages.

Les transports en commun sont renforcés et adaptés au contexte urbain/rural. Les solutions de type transports à la demande, partagés et solidaires sont favorisés pour leur côté convivial et accessible à tous (covoiturage, auto-stop organisé de proximité, pédibus scolaire...). La circulation s'apaise.

Les espaces naturels, agricoles et forestiers sont préservés pour **maximiser les services rendus par la biodiversité** à l'homme (filtration de l'air, de l'eau, production alimentaire, ressources...) et participer à la bonne santé des habitants. Les zones d'expansion de crues et de nombreuses zones humides sont restaurées pour participer à la régulation des inondations et à l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'aménagement de l'espace est pensé de manière à **préserver les ressources** utiles au territoire, en prenant en considération leur raréfaction en lien avec le réchauffement climatique. Ainsi, les espaces agricoles sont protégés et se diversifient pour assurer l'alimentation du territoire. Les cours d'eau et les nappes font l'objet d'une attention particulière pour maintenir une ressource en quantité et de qualité.

L'économie résidentielle se développe pour satisfaire les besoins des habitants en commerces et services de proximité. Le **télétravail** se déploie sur le territoire et s'accompagne de la création de nombreux **tiers-lieux** qui intègrent des espaces de coworking.

Les zones d'activités sont revitalisées grâce à des aménagements de qualité mais surtout grâce à la création d'une **dynamique entre acteurs économiques**. Beaucoup d'équipements et de services sont **mutualisés** et favorisent la **coopération** entre entreprises. La recherche et le développement sont particulièrement soutenues et les jeunes entreprises start-up accompagnées.

Les habitants sont associés en amont de tout projet et participent activement à l'aménagement et à la gestion des espaces publics. Des projets d'habitat participatif se multiplient. La **concertation** mise en place avec les habitants renforce leur appropriation au territoire et leur implication dans la vie locale.

Ce scénario cherche à renforcer l'attractivité du territoire pour ses habitants qui choisissent véritablement de vivre sur le territoire pour sa forte qualité de vie.